

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants rappelle à l'opinion nationale et internationale qu'une patrouille FAMA du G5-Sahel de sécurisation de la foire hebdomadaire de Boulkessy, région de Mopti, a fait l'objet d'une attaque le 19 mai 2018, occasionnant la mort d'un militaire malien.

La riposte des FAMA s'était soldée par la neutralisation de douze (12) personnes. Un communiqué du ministre de la Défense avait été diffusé sur cette affaire. Mais après des missions de vérification de la Force conjointe du G-Sahel, des zones d'ombre demeurent encore.

Face à cette situation, le ministre a instruit au procureur militaire, l'ouverture d'une enquête.

Le ministre engage les FAMA à mener leur mission de protection et de sécurisation des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du territoire national dans le strict respect des droits de l'homme.

Bamako, le 7 juin 2018

Ministre de la Défense et des Anciens Combattants



Tièna COULIBALY

Commandeur de l'ordre national